

Fiche d'inscription à l'école élémentaire

Ecole Maurice et Katia Krafft

Année scolaire 2025-2026

À retourner à l'adresse : mairie@chatenois.fr

Cadre réservé à la collectivité		
Dossier d'inscription réceptionné le : (date et cachet)	Date :	Cachet :

L'enfant			
Nom		Prénom	
Date de naissance		Lieu de naissance	
Département de naissance		Sexe	☐ Féminin ☐ Masculin
Mode(s) de garde	☐ Parent(s) ☐ Grands-Parents ☐ Assistante maternelle ☐ Demande d'inscription périscolaire (1)		
Si assistante maternelle ou grands-parents, nom(s) et adresse du lieu où sera gardé l'enfant			
Inscription pour le niveau	☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2		
Inscription en bilingue allemand ?	☐ Oui ☐ Non	L'enfant a-t-il déjà suivi un cursus bilingue allemand ? ☐ Oui ☐ Non*	*Si non, un test de niveau sera effectué
Dernière école fréquentée		Date prévue d'arrivée dans l'école (si arrivée en cours d'année 2025-2026)	

(1) Pour toute demande d'inscription périscolaire, merci de vous adresser au guichet unique de la Communauté de Communes de Sélestat : 03 88 58 01 75 - guichetunique@cc-selestat.fr (site : <https://www.cc-selestat.fr/la-jeunesse/guichet-unique.html>)

La fratrie		
Prénom / NOM	Date de naissance	Etablissement scolaire fréquenté

Les parents (ou responsables légaux)

Le parent 1 ou le responsable légal 1		Le parent 2 ou le responsable légal 2	
Civilité			
NOM			
Prénom			
Adresse			
Code Postal			
Ville			
N° de portable			
Mail			
Profession			
Autorité parentale	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	
Situation familiale	☐ Célibataire ☐ Concubinage ☐ Pacsés ☐ Mariés ☐ Séparés ☐ Divorcés ☐ Veuve/Veuf		
Si les parents vivent séparément	☐ L'enfant vit en alternance chez les deux parents ☐ L'enfant vit chez le parent 1 ou responsable légal(e) 1 ☐ L'enfant vit chez le parent 2 ou responsable légal(e) 2		
Enfant placé(e) en famille d'accueil ? Si oui : Prénom, NOM et adresse de l'assistant(e) familial(e)			
Date(s) et signatures des deux parents ou responsables légaux			

Pièces à joindre au présent bulletin d'inscription :

- Une copie du livret de famille
- Un justificatif de domicile
- Si l'enfant était déjà scolarisé(e) (changement d'établissement scolaire ou déménagement), le certificat de radiation de l'école précédente